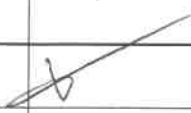



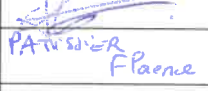







PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du Jeudi 15 février 2024


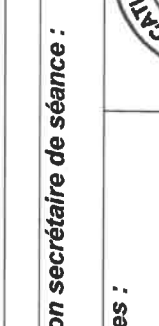
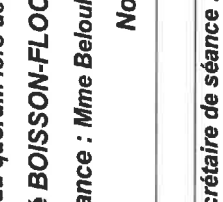
Qualité	Titulaires					Suppléants					
	Nom - Prénom	Emargements	P	A	E	Nom - Prénom	Emargements	P	A	E	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BOISSON-FLOC'H Hervé		X							
	Provisseur adjoint ou principal adjoint	DESVIGNES Sophie		X	X						
	Gestionnaire	SICART Valérie		X							
	C.P.E.	MARANGONI Solène		X							
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DESPREZ Catherine									
	Groupement de communes	BRUNIER Christian									
	Commune siège	GAY Gilles									
	Commune siège	CHALLAT Emmanuelle									
PERSONNALITES QUALIFIEES		BERNARD Gwenaëlle									
		LE MOAL Aurélie									
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BRUNET Céline									
		MERCERON Frédéric									
		BOUCARD Romain									
		TOUCHARD Mélanie									
		MORICHON Laurence									
		DELAHAIES Éric									
		FRÉMONT Anne		X							
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	DURAND Ludovic									
		SIRET Céline									
		BOULAIS Patricia				X					
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	GOMEZ Pétra									
		FORTIN Sarah									
		MARTY Sabine									
		LE RUYET Hélène									
		BELOUHARI Alexandra									
		OLIVIER Elodie									
		GARNAUD Carole									
	Elèves	THOMELET Paul									
		DEMOL Martin									
		LE MORVAN Pauline									

[x] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Jeudi 15 février 2024

Année scolaire : 2023/24
Numéro de la séance : 4
Date de la transmission de la convocation aux membres : 12 février 2024
1ere convocation : Non/ 2 ^{ème} convocation : /Oui (en cas d'absence du quorum lors de la séance précédente)
Président : Hervé BOISSON-FLOC'H Principal
Secrétaire de Séance : Mme Belouhani Alexandra
Quorum : 16 Nombre de présents : 8 puis 9 à 17H50
Ordre du Jour
Désignation secrétaire de séance : Mme Belouhani Alexandra Parent d'élève prends le tour des agents
I VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE
<input type="radio"/> 1.1 Répartition de la dotation Globale Horaire
<input type="radio"/> 1.2 Projets pédagogiques ajout
Questions diverses
Désignation secrétaire de séance :

Signatures :	
Le Président Hervé BOISSON-FLOC'H	
	Le secrétaire : Mme Belouhani Alexandra Parent d'élève
	

I VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1. Répartition de la dotation Globale Horaire

Préparation rentrée

Eléments d'analyse : voir document Excel avec affectation des besoins

L'année passée dotation final R2023 866H Structure prévue à l'origine en janvier 2023 : 28 classes et création d'un poste de mathématiques

Prévisions chef d'établissement de novembre :

Simulation : Pour 2024-2025: 28 classes dont 21 en cycle 4 et 7 en cycle 3. (Risque de 6 classes en 6^{ème} I)

Dotation R2024 : 865 Heures soit - 1 heures/2023 et - 30 élèves

La dotation horaire globale du collège s'élève à 865 heures avec pour répartition 792 HP et 73 HSA.

Pour 2024-2025 actuellement : 28 classes prévues dont 21 en cycle 4 et 7 en cycle 3.

Dotation R2024 : Document DGH DOSES du 11 janvier 2024 :

A. DULIN - ANDREPERVILLE		DGH		ULIS		R24		
COLLEGE	NOMBRE ELEVES	DENSITE PREVOUS	SD	CAPACITE ALTERNANTE	PART PRE (dont AP/EP)	Part citadins redats	PARCOURS PLANCHER	H/E
01711296ème	171		24,2%	28	182,00	21,00	203,00	1,18
017112965ème	181		25,1%	28	182,00	21,00	203,00	1,12
017112964ème	191		27,2%	28	182,00	21,00	203,00	1,06
017112963ème	194		28,3%	28	182,00	21,00	203,00	1,10
TOTAL	737	36	25,3%	108	728,00	84,00	812,00	1,12

Notification DGH		DGH		dont HP		dont HSA		Commentaires	
DGH plancher et heures div.	898,00 H	783,00 H	73,00 H						
Arbitrage janvier	7,00 H	7,00 H							Abonnement complémentaire groupes de niveaux
Arbitrage juin	0,00 H	0,00 H							
Arbitrage septembre	0,00 H	0,00 H							
Dotation complémentaire	0,00 H	0,00 H							
CNI	0,00 H	0,00 H							
Budget d'établissement R24	905,00 H	792,00 H	73,00 H						

MOYENS HORAIRES		R24		R23		R24-R23	
DGH	865,00 H	865,00 H	-1,00 H				
H/E	1,187	1,125	0,042				
EP	25,85	26,02	-0,17				
% HSA/DGH	8,14 %	8,20 %	0,16 %				

HEURES DIVERSES		DISPOSITIFS / OPTIONS SPECIFIQUES	
Forfait AS	12,00 H	PLANCHER	2,00 H
Heure labo	6,00 H	ULIS	21,00 H
		UPE2A	1,00 H
		Chorale	1,00 H
		Postes ressources	4,00 H
		CHAMACHOCHAT	4,00 H
TOTAL	18,00 H	TOTAL	28,00 H

IMP	
Abonnement emp	6,25 IMP
TOTAL	6,25 IMP

ACADEMIE DE POITIERS
Laboratoire
Pédagogie

Nécessités :

- Heures réglementaires d'enseignements
- Heures de groupes de niveaux français et mathématiques 6^{ème} et 5^{ème} (simulation dans document Excel)
- Instruction civique 5^{ème} +0,5 H/ Classes – tous les disciplines concernées
- Heures liées aux options de la carte de formation de l'établissement
- Heures de devoirs faits 1H en sixième par classe HSA/HSE ou pacte ? Nécessité de ventiler des heures dans les services/devoirs faits ? (Enveloppes « devoirs faits » après rentrée 2024 « autour de 200 h en 2023 priorités pour AED »)
- Heures d'AP sur certains niveaux/Heures d'accompagnement piscines
- HSA disponibles / dotation :
- ⇒ transformation en HSE besoins devoirs faits/projets/coordinations
- + IMP/Pactes en 2023 (6.25 IMP et 50 Pactes en 2023)

3A		4,00		2,50	3,00	2,50	3,50	3,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	3,00		2,50
3B		4,00		3,00	3,00	2,50	3,50	3,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	3,00		2,50
3C		4,00		3,00	3,00	2,50	3,50	3,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	3,00		
3D		4,00			3,00	2,50	3,50	3,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	3,00		
3E		4,00		2,50	3,00	2,50	3,50	3,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	3,00		
3F		4,00			3,00	2,50	3,50	3,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	3,00		
3G		4,00			3,00	2,50	3,50	3,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,50	1,00	1,00	1,00	3,00		
AP/Grp 23							3,50												3,50
THEA/LCE/lat		2,00	4,00	1,00										1,00					9,00
Horaire niveau																			205,00
Consommation niveau																			199,50
Bilan niveau																			5,50
CHORALE/UNSS														1,00			15,00		16,00
ULIS	21,00																		21,00
HEURES LABO									2,00	2,00									864,00
total	21,00	149,00	8,00	17,00	95,00	54,50	124,50	94,50	47,00	47,00	37,50	29,00	47,00	30,00	29,00	110,00	0,00	864,00	
apport PE	21,00																		21,00
aport PLC	0,00	84,00	30,00	15,00	90,00	36,00	96,00	72,00	36,00	36,00	36,00	16,00	36,00	18,00	16,00	80,00		645,00	
hsa cig	0,00	14,00	2,00	2,00	5,00	3,50	10,50	10,50	1,50	5,00	1,50	1,00	5,00	2,00	1,00	10,00		72,00	
dotation théorique	862,00																		666,00
CSD																			0,00
CSR			27,00	0,00	0,00	15,00	18,00	12,00	0,00	6,00	6,00	12,00	6,00	10,00	12,00	20,00		126,00	
BESOINS	864,00	HSA res.																	792,00
DGH	865,00	1,00																	792,00
balance	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	666,00	
ULIS		Français	LATIN	ALLEMA ND	ANGLAIS	ESPAGN OL	HIST GEO	MATH	TECHNO	PHY CHIMIE	SVT	EDU MUS	AR PLA	EPS					
Support Postes Fixes	1,00	5,00	2,00	1,00	5,00	2,00	4,00	6,00	2,00	2,00	2,00	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00			

Support Postes
Fixes

Échanges :

M. Le Principal explique la répartition de la DGH et notamment des heures postes en Mathématiques et Français mais sur les autres disciplines qui ont été remontées aux services de la DOSES le lundi 12 février comme tous les établissements.

Il détaille les ajustements par matières en heures postes demandées pour chacune.

Mme Padovani professeure d'EPS demande si un enseignant peut-être contraint d'enseigner dans une autre discipline en évoquant le dispositif « Devoirs Faits »

M. Le principal lui répond que Devoirs faits n'est pas une discipline et que le CAPES de « Devoirs Faits » n'existe pas « Devoirs faits » rentre dans le champ de compétence du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation de 2013 sur la connaissance de l'élève et les processus d'apprentissage.

Ces heures de devoirs faits sont obligatoires dans l'emploi du temps des 6^{èmes} comme l'a mis en place l'ancien ministre M. N'Diaye. Elles correspondent à un besoin de nos élèves.

M. Le Principal rappelle qu'elles peuvent être effectuées en Pacte par les enseignants mais faute de volontaire, elles sont mises dans le TRMD. S'il a l'assurance des équipes que ces heures soient assurées dans le cadre des Pactes, ces heures pourront être basculées sur de l'AP dans les disciplines selon les besoins lors du CA d'ajustement de Juin.

La modification par rapport au dernier CA réside dans les heures d'instruction civique qui ont été ventilées dans des matières qui avaient peu d'heures supplémentaires par enseignant soit l'anglais et la Technologie.

Mise au vote de la DGH (Distribution des moyens horaires selon le TRM tableau de répartition des moyens présenté par le chef d'établissement

"DGH 2024-2025 : sur proposition du chef d'établissement, la seconde répartition de la dotation horaire globale à hauteur de 865 heures, dont 792 HP et 73 HSA, est soumise au vote le 12/02/2024 conformément au document joint." Le tableau de répartition de la DGH (FICHIER TRM), présenté en CA.

Votants : 8	Contre : 5	Abstention : 1	Pour : 2
-------------	------------	----------------	----------

2^e proposition soumise au vote du CA

• Rejet

⇒ Le chef d'établissement arrête la répartition comme indiquée : acte du chef d'établissement à saisir dans Dem'act

Arrivée de Mme Le Ruyet 17h50

○ 1.2 Projets pédagogiques ajout : **Projet porté par l'assistante de langues en Allemand présenté par M. Le Principal**

Projet allemand : Liaison collège - lycée

Objectifs:

- liaison collège-lycée: découvrir le lycée, échanger avec des lycéens en allemand
- éveiller de l'ambition, donner l'envie de s'inscrire en classe euro allemand
- travailler autour d'un projet commun grâce à la présence de notre assistante Johanna qui fait le lien entre nos 3 établissements

Niveaux: 3èmes des collèges Dulin (19) et Dolto (17) /secondes (25 élèves)

Dates, horaires, lieu: lundi 08/04 ou jeudi 11/04 de 10h à 16h ? avec pause à midi à la cantine ou pique-nique, sinon lundi 29/04 ? au Lycée Valin La Rochelle

Moyen de transport : bus à partager avec le collège Dolto ou partager en trois ?

Contexte : championnat européen de foot 2024 qui va avoir lieu en Allemagne

Thème : présentation des lieux des matchs avec la ville, le stade et équipe de foot, la région, la Culture et l'économie.

Déroulement:

- jeux d'échauffement - jeux pour faire connaissance (30 min- 45min)
- présentation des deux thèmes historiques par les lycéens (histoire du championnat Européen de foot / les Allemands et le foot)

- Visite de l'exposition (affiches préparées par les 3èmes sur les villes accueillant les matchs) :

5 présentations (environ 10 min par présentation) par salle

Berlin – Köln – Dortmund – Düsseldorf – Frankfurt – Leipzig – Stuttgart- München –Hamburg – Gelsenkirchen.

- pause de midi

- échanges des informations

- Quiz -Kahoot

- présentation du lycée

Répartition du travail entre les établissements

- collège: présentation de la ville (habitants, monuments, Bundesland, spécialités...) du stade et de l'équipe de foot sur place

- lycée: présentation des caractéristiques de la ville: facteurs économiques principaux (finances, économiques,...), personnages importants/célébres (dates, domaine)

Echanges : Le principe de ce projet est évoqué par M. Le Principal, notamment en terme de liaison avec le Lycée. Mme Padovani demande si les élèves hors bilingue en LV2 commencée en 5^{ème} peuvent prétendre à la classe Européenne Allemand au lycée. La réponse est positive. Un financement possible avec le réseau ECLORE est évoqué dans le cadre des liaisons. Le budget serait constitué du coût d'un bus partagé avec le collège de la Jarrie

Le principe de cette ajout au programme d'action est soumis au vote :

Votants :	9	Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	9
------------------	----------	-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	----------

Le budget pour un montant de 200 euros (parts du collège dans le transport) est soumis au vote :

Votants :	9	Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	9
------------------	----------	-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	----------

- Questions diverses (à déposer 48 heures en amont)

Questions des parents d'élèves

Concernant le DNB blanc, un certain nombre d'élèves souhaiteraient être uniquement en présence d'adultes lors de leur oral (qui est déjà angoissant pour eux) sans la présence de 4ème. Sera-t-il possible de leur laisser le choix que les 4ème sortent pour éviter de leur ajouter du stress à ce 1er oral ?

M. Le principal détaille les éléments suivant :

- Cadre : 2 professeurs en jury et 5/7 élèves de 4^{ème} par Jury avec un travail sur les attendus de l'épreuve orale
- Organisation expérimentée dans d'autres établissements, cela se passe bien !
- Oral compétences exigibles – Lors d'un exposé devant la classe, celui-ci se fait avec plus d'élèves en public.
- Si trop d'émotivité au cas par cas les professeurs jugerons si les 4^{ème} doivent attendre dehors.

Concernant la cantine, de nombreux élèves ont remonté à leurs parents que les couverts n'étaient pas propres, serait-il possible d'être plus vigilant ?

La machine à laver est un équipement coûteux (40000 Euros) la changer dans l'immédiat n'est pas envisagé par le conseil départemental. Nous allons en faire part à l'équipe, bac de réception signalé après les bacs de couverts lorsque couverts constatés sales sera Mis en Place. Lors de la dépose du plateau, Mme Marangoni évoque que les élèves doivent bien respecter le sens de trempage des couverts pour une meilleure propreté.

Fin de séance à 18h05

I VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

O 1. Répartition de la dotation Globale Horaire

Préparation rentrée

Eléments d'analyse : voir document Excel avec affectation des besoins

L'année passée dotation final R2023 866H Structure prévue à l'origine en janvier 2023 : 28 classes et création d'un poste de mathématiques

Prévisions chef d'établissement de novembre :

Simulation : Pour 2024-2025: 28 classes dont 21 en cycle 4 et 7 en cycle 3. (Risque de 6 classes en 6^{ème} I)

Dotation R2024 : 865 Heures soit - 1 heures/2023 et - 30 élèves

La dotation horaire globale du collège s'élève à 865 heures avec pour répartition 792 HP et 73 HSA.

Pour 2024-2025 actuellement : 28 classes prévues dont 21 en cycle 4 et 7 en cycle 3.

Dotation R2024 : Document DGH DOSES du 11 janvier 2024 :

0171129K		DGH		UUS		R24	
A. DULIN - AIGNEVILLE							
COLLÈGE	NOMBRE ELEVES	DIVISION PREMIERE	ED	CAPACITE RESTANTE	PART FIE (dont AEDER)	PART AEDER (dont AEDER)	H/E
0171129K6ème	170	7	24,2%	26	182,00	21,00	1,10
0171129K5ème	181	7	25,9%	29	182,00	21,00	1,13
0171129K4ème	191	7	27,2%	19	182,00	21,00	1,09
0171129K3ème	184	7	26,3%	26	182,00	21,00	1,10
TOTAL	726	28	25,9%	100	728,00	84,00	1,12

Notification DGH

DGH	Cont AP	dont HSA	Commentaires
DGH: plancher et heures div.	888,00 H	785,00 H	
Arbitrage Janvier	7,00 H	7,00 H	
Arbitrage Juin	0,00 H		Abonnement complémentaire groupes de niveaux
Arbitrage septembre	0,00 H		
Dotation complémentaire	0,00 H		
CNL	0,00 H		
Budget établissement R24	985,00 H	792,00 H	

Indicateurs

MOYENS HORAIRES			
	R24	R23	R24-R23
DGH	865,00 H	886,00 H	-1,00 H
H/E	1,107	1,125	0,002
ED	25,83	26,82	-0,99
% HSA/DGH	8,44 %	8,21 %	0,18 %

Division de l'Organisation Scolaire



HEURES DIVERSES		DISPOSITIFS / OPTIONS SPECIFIQUES	
Perlat AS	12,00 H	PLANCHER	2,00 H
Heure labo	6,00 H	UUS	21,00 H
		IPEZA	
		Choix de	1,00 H
		Podas ressources	
		CHAM/CHADCHAT	4,00 H
TOTAL	18,00 H	TOTAL	28,00 H

IMP	6,25 IMP
Abonnement comp.	
TOTAL	6,25 IMP

Nécessités :

- O Heures réglementaires d'enseignements
 - O Heures de groupes de niveaux français et mathématiques 6^{ème} et 5^{ème} (simulation dans document Excel)
 - O Instruction civique 5^{ème} +0,5 H/ Classes – tous les disciplines concernées
 - O Heures liées aux options de la carte de formation de l'établissement
 - O Heures de devoirs faits 1H en sixième par classe HSA/HSE ou pacte ? Nécessité de ventiler des heures dans les services/devoirs faits ? (Enveloppes « devoirs faits » après rentrée 2024 « autour de 200 h en 2023 priorités pour AED »)
 - O Heures d'AP sur certains niveaux/Heures d'accompagnement piscines
 - O HSA disponibles / dotation :
- => transformation en HSE besoins devoirs faits/projets/coordinations
- O + IMP/Pactes en 2023 (6.25 IMP et 50 Pactes en 2023)

Échanges :

M. Le Principal explique la répartition de la DGH et notamment des heures postes en Mathématiques et Français mais sur les autres disciplines qui ont été remontées aux services de la DOSES le lundi 12 février comme tous les établissements.

Il détaille les ajustements par matières en heures postes demandées pour chacune.

Mme Padovani professeure d'EPS demande si un enseignant peut-être contraint d'enseigner dans une autre discipline en évoquant le dispositif « Devoirs Faits »

M. Le principal lui répond que Devoirs faits n'est pas une discipline et que le CAPES de « Devoirs Faits » n'existe pas « Devoirs faits » rentre dans le champ de compétence du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation de 2013 sur la connaissance de l'élève et les processus d'apprentissage.

Ces heures de devoirs faits sont obligatoires dans l'emploi du temps des 6^{èmes} comme l'a mis en place l'ancien ministre M. N'Diaye. Elles correspondent à un besoin de nos élèves.

M. Le Principal rappelle qu'elles peuvent être effectuées en Pacte par les enseignants mais faute de volontaire, elles sont mises dans le TRMD. S'il a l'assurance des équipes que ces heures soient assurées dans le cadre des Pactes, ces heures pourront être basculées sur de l'AP dans les disciplines selon les besoins lors du CA d'ajustement de Juin.

La modification par rapport au dernier CA réside dans les heures d'instruction civique qui ont été ventilées dans des matières qui avaient peu d'heures supplémentaires par enseignant soit l'anglais et la Technologie.

Mise au vote de la DGH (Distribution des moyens horaires selon le TRM tableau de répartition des moyens présenté par le chef d'établissement

"DGH 2024-2025 : sur proposition du chef d'établissement, la seconde répartition de la dotation horaire globale à hauteur de 865 heures, dont 792 HP et 73 HSA, est soumise au vote le 12/02/2024 conformément au document joint." Le tableau de répartition de la DGH (FICHIER TRM), présenté en CA.

Votants : 8	Contre : 5	Abstention : 1	Pour : 2
-------------	------------	----------------	----------

2^e proposition soumise au vote du CA

• Rejet

⇒ Le chef d'établissement arrête la répartition comme indiquée : acte du chef d'établissement à saisir dans Dem'act

Arrivée de Mme Le Ruyet 17h50

O 1.2 Projets pédagogiques ajout : **Projet porté par l'assistante de langues en Allemand présenté par M. Le Principal**

Projet allemand : Liaison collège - lycée

Objectifs:

- liaison collège-lycée: découvrir le lycée, échanger avec des lycéens en allemand
- éveiller de l'ambition, donner l'envie de s'inscrire en classe euro allemand
- travailler autour d'un projet commun grâce à la présence de notre assistante Johanna qui fait le lien entre nos 3 établissements

Niveaux: 3èmes des collèges Dulin (19) et Dolto (17) /secondes (25 élèves)

Dates, horaires, lieu: lundi 08/04 ou jeudi 11/04 de 10h à 16h ? avec pause à midi à la cantine ou pique-nique, sinon lundi 29/04 ? au Lycée Valin La Rochelle

Moyen de transport : bus à partager avec le collège Dolto ou partager en trois ?

Contexte : championnat européen de foot 2024 qui va avoir lieu en Allemagne

Thème : présentation des lieux des matchs avec la ville, le stade et équipe de foot, la région, la Culture et l'économie.

Déroulement:

- jeux d'échauffement - jeux pour faire connaissance (30 min- 45min)
- présentation des deux thèmes historiques par les lycéens (histoire du championnat Européen de foot / les Allemands et le foot)

• Visite de l'exposition (affiches préparées par les 3èmes sur les villes accueillant les matchs) :

5 présentations (environ 10 min par présentation) par salle

Berlin – Köln – Dortmund – Düsseldorf – Frankfurt – Leipzig – Stuttgart- München –Hamburg – Gelsenkirchen.

• pause de midi

• échanges des informations

• Quiz - Kahoot

• présentation du lycée

Répartition du travail entre les établissements

• collège: présentation de la ville (habitants, monuments, Bundesland, spécialités...) du stade et de l'équipe de foot sur place

• lycée: présentation des caractéristiques de la ville: facteurs économiques principaux (finances, économiques,...), personnages importants/célebres (dates, domaine)

Echanges : Le principe de ce projet est évoqué par M. Le Principal, notamment en terme de liaison avec le Lycée. Mme Padovani demande si les élèves hors bilangue en LV2 commencée en 5^{ème} peuvent prétendre à la classe Européenne Allemand au lycée. La réponse est positive. Un financement possible avec le réseau ECLORE est évoqué dans le cadre des liaisons. Le budget serait constitué du coût d'un bus partagé avec le collège de la Jarrie

Le principe de cette ajout au programme d'action est soumis au vote :

Votants :	9	Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	9
------------------	----------	-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	----------

Le budget pour un montant de 200 euros (parts du collège dans le transport) est soumis au vote :

Votants :	9	Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	9
------------------	----------	-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	----------

○ **Questions diverses (à déposer 48 heures en amont)**

Questions des parents d'élèves

Concernant le DNB blanc, un certain nombre d'élèves souhaiteraient être uniquement en présence d'adultes lors de leur oral (qui est déjà angoissant pour eux) sans la présence de 4ème. Sera-t-il possible de leur laisser le choix que les 4ème sortent pour éviter de leur ajouter du stress à ce 1er oral ?

M. Le principal détaille les éléments suivant :

- Cadre : 2 professeurs en jury et 5/7 élèves de 4^{ème} par Jury avec un travail sur les attendus de l'épreuve orale
- Organisation expérimentée dans d'autres établissements, cela se passe bien !
- Oral compétences exigibles – Lors d'un exposé devant la classe, celui-ci se fait avec plus d'élèves en public.
- Si trop d'émotivité au cas par cas les professeurs jugerons si les 4^{ème} doivent attendre dehors.

Concernant la cantine, de nombreux élèves ont remonté à leurs parents que les couverts n'étaient pas propres, serait-il possible d'être plus vigilant ?

La machine à laver est un équipement coûteux (40000 Euros) la changer dans l'immédiat n'est pas envisagé par le conseil départemental. Nous allons en faire part à l'équipe, bac de réception signalé après les bacs de couverts lorsque couverts constatés sales sera Mis en Place. Lors de la dépose du plateau, Mme Marangoni évoque que les élèves doivent bien respecter le sens de trempage des couverts pour une meilleure propreté.

Fin de séance à 18h05